

désirent maintenir l'échelle actuelle des salaires? Ne constatons-nous pas dans l'univers des preuves que l'individu pense d'abord à lui-même? Le salarié qui a vu son salaire doubler ne veut pas le voir diminuer. La difficulté réelle réside dans le fait que le travail agricole est très faiblement rémunéré, par comparaison avec les salaires payés dans les centres urbains. Voilà le grief du cultivateur contre le coût élevé des produits manufacturés. Il se plaint que le prix de ses produits a déchu, pendant que l'objet manufacturé maintenait son niveau élevé. Tout étrange que cela paraisse, quelques-uns de nos manufacturiers expriment aussi leurs doléances. Par contre, il est heureux que, dans les centres ruraux et urbains, le travail soit général. Ainsi que je l'ai fait observer, le chômage est plus rare que jamais auparavant en notre pays, et le Canada est en meilleure posture que tout autre nation de l'univers.

L'honorable M. McMEANS: Qu'avez-vous à dire des conditions de l'Ouest?

L'honorable M. DANDURAND: Elles se sont améliorées et, sauf dans une certaine région du Manitoba, la récolte a été abondante. Il est vrai qu'elle ne s'est pas vendue à un prix bien élevé. Les cultivateurs s'en plaignent, et je sympathise avec eux. Ils adoptent des résolutions et veulent que nous remédions à la situation. Dans leurs demandes, ils réclament aussi la réduction des dépenses, mais, en même temps, ils revendiquent la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson. Il est évident qu'ils désirent la diminution du tarif.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Vous allez vous rendre à leur désir, n'est-ce pas?

L'honorable M. WATSON: Assurément.

L'honorable M. DANDURAND: Ils croient que le tarif actuel tend, pour la plupart des articles, à maintenir les prix trop élevés. Ils estiment que les conditions de l'univers régissent le prix de vente de leurs propres produits, et ils réclament une diminution dans le coût de la vie. D'autre part, l'Association des manufacturiers exige un relèvement du tarif. C'est au Parlement que se produit le choc de ces deux intérêts contraires. Il appartient au gouvernement et au Parlement de tenir en équilibre ces deux vastes contributeurs à nos ressources, les agriculteurs et les industriels.

J'ai dit que les manufacturiers réclamaient un relèvement du tarif. Les hommes d'affaires ou les hommes publics sont au courant des difficultés que présente un remaniement tarifaire. Ce n'est pas chose aisée que d'établir un tarif à la convenance d'un chacun. Il est même difficile que les bénéficiaires d'un tarif s'en-

tendent sur ce qui est équitable. Je me rappelle qu'en 1903, 1904 et 1905, l'Association des manufacturiers a tenté de dresser un tarif scientifique. Les différentes sections—les industries du fer, de l'acier et des matières textiles—se sont mises à l'œuvre afin de reconcilier leurs intérêts respectifs. Elles ont trouvé la tâche tellement ardue qu'elles l'ont abandonnée. Elles n'ont jamais mené leurs travaux à bonne fin, ne pouvant surmonter la difficulté qu'il y avait d'harmoniser les différents intérêts. La matière première d'une industrie était le produit fini, ou une partie du produit fini de l'autre. La confection d'un tarif entraînait une telle tablature pour donner satisfaction à la fois aux industries de la matière première et aux manufacturiers qu'il a fallu renoncer à la tâche. Je reconnais que la révision d'un tarif, ou même la mention d'un tarif, effraie le manufacturier. Quand l'un des représentants d'Ottawa (sir George E. Foster) a entrepris de remanier le tarif, je me souviens de l'émoi qu'il a créé parmi les manufacturiers canadiens, et des récriminations qui ont résulté des légers remaniements qu'il a opérés. En 1897, les manufacturiers ont aussi été, je ne dirai pas scandalisés, mais effrayés, lorsque la première préférence a été accordée à la Grande-Bretagne. Ils se sont, avec le temps, rendu compte, malgré leur effroi, qu'aucun préjudice ne leur était causé, car, à l'abri de ce tarif, ils ont prospéré. En 1911, ils ont poussé les hauts cris quand M. Fielding, à la suite de ses négociations, a rapporté le projet de traité de réciprocité pour les produits naturels. Ils n'étaient atteints en aucune manière, mais il a semblé que le temple menaçait de s'écrouler sur leurs têtes. Ils se sont montrés impitoyables et égoïstes, et ils se sont ligués pour fermer le marché américain au cultivateur canadien.

L'honorable M. ROBERTSON: C'est le cultivateur américain qui l'a fermé.

L'honorable M. DANDURAND: Aucunement. Le Congrès a adopté une loi, qui est restée dans les Statuts de Washington jusqu'à l'année dernière. Ce sont, au contraire, les capitalistes de l'Est qui ont réussi à soulever un tel tolle que le projet de réciprocité a été rejeté.

Mon honorable ami (sir James Lougheed) a fait observer que spontanément l'Ouest s'était ligué pour former un troisième parti, à l'exclusion des deux autres. Je crois qu'à la vérité cette organisation a pris naissance le jour où l'Est a refusé à l'Ouest l'accès du marché voisin.

Sur la motion de l'honorable M. Dandurand, le débat est ajourné.

Le Sénat s'ajourne à demain, à trois heures de l'après-midi.